# 

* Date : 02-05-2018
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2018706124
* Author :

Tribunal de première instance de Liège, division Liège
Par ordonnance du 3 février 2016, la dixième chambre du tribunal de première instance de Liège a désigné Maître Catherine ANTONACCHIO, avocat à 4601 ARGENTEAU, chaussée d'Argenteau 54, en qualité d'administrateur provisoire à la succession de Monsieur Octave Maria Georges DE COCK, né à VERVIERS, le vingt-sept juillet mil neuf cent cinquante-six, en son vivant domicilié à 4680 OUPEYE, rue de l'Arbre de Mai 2, et décédé à OUPEYE, le vingt et un mars deux mil dix-huit.
Les créanciers et héritiers éventuels sont priés de se mettre en rapport avec l'administrateur provisoire dans les trois mois de la présente publication.
(Signé) Catherine ANTONACCHIO, avocat.